



Municipalité de Yamaska

AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire **le jeudi 4 mars 2021 à 19 h**, au lieu habituel du Conseil municipal **à huis clos**.

Au cours de cette séance, les délibérations du Conseil porteront uniquement sur les points suivants :

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Autorisation au Centre de Services scolaire de Sorel-Tracy pour débiter les travaux de construction pour l'agrandissement de l'École intégrée d'Yamaska Pavillon Notre-Dame et d'utiliser le terrain situé au 4, rue Privé à Yamaska dans l'attente de l'autorisation du ministère de l'Éducation et de la signature chez un notaire pour de la cession du terrain;
4. Période de questions (*portant uniquement sur les points à l'ordre du jour*);
5. Levée de la séance.

La séance sera tenue à huis clos dont les membres du Conseil municipal seront présents. L'audio de la séance du Conseil est enregistrée.

Donné à Yamaska, ce 1^{er} mars 2021.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et secrétaire-trésorière